



Offre de contrat d'apprentissage Assistant comptable (H/F)

Lieu d'exécution du contrat :

ATIGIP – Service comptabilité
11 rue Louisa Paulin - B.P. 534 – 19015 TULLE CEDEX

Présentation générale de l'ATIGIP:

Le Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP) est un service de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP), opérateur à compétence nationale placé sous l'autorité du Garde des Sceaux ayant pour mission de développer le travail d'intérêt général, la formation professionnelle et le travail, en particulier dans les établissements pénitentiaires. Il représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 29,5 M€.

Pour plus d'informations : atigip-justice.fr

Description des missions :

Au sein d'une équipe de 10 personnes, et sous la supervision du responsable du service, vous participerez aux missions suivantes :

- Enregistrement d'opérations comptables ;
- Suivi des comptes fournisseurs, clients et traitement des factures ;
- Participation au traitement des opérations bancaires ;
- Gestion des documents comptables (production, enregistrement, classement) ;
- Traitement des déclarations de TVA et de taxes affectées ;
- Participation au contrôle interne ;
- Toutes tâches liées au suivi de la comptabilité de la RIEP et à l'activité des services budgétaire et facturier (lettrage, préparation des documents à destination des auditeurs, traitement des archives, classement, traitement informatique divers etc.).

Profil recherché :

- Autonome, réactif(ve), polyvalent(e), organisé(e)
- Capacité de travail en équipe, attitude coopérative
- Capacité d'adaptation, être capable de travailler sur différents projets à la fois
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sens de la discrétion

Diplôme requis : Baccalauréat général, technologique ou professionnel

Diplôme préparé : Bac+2 : Comptabilité, gestion ou DCG, licence comptabilité/gestion

Conditions du stage :

Offre disponible uniquement par le biais d'un contrat d'apprentissage.

Contrat à réaliser durant l'année 2022-2023 pour une durée minimale d'un an.

Rémunération : grille de rémunération apprentissage.

Contact : Service des ressources humaines : 05 55 29 93 96

Candidatures : CV et lettre de motivation sont à adresser à **recrutement@riep-justice.fr**